L'Abeille de la Nouvelle-Orléans. Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI 31 AOUT 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA
Commençant le 2 mai 1893,
Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées, … MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE, … les dimanches et le … de 4 heures P. M. … isonville tous les jours … le temps le permet …

…ONS: … Madisonville … EDIS, à l'arrivée du … REDIS, à l'arrivée du … 7 h. P. M. … aque traversée, $1. …, les jours d'excursion, aller et retour, $1
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE & CIE., Agent No 47 rue Carondelet.
30avril—

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA BOURGOGNE, Lebœuf, samedi, 2 sept.
LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 9 sept.
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 16 septembre

Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine..........$80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..........$60
Entrepont, $24.50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
EMMANUEL E. PREVOST, Agent général du Sud, 45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Steamers:
LOUISIANA..........Mercredi, 6 septembre.
KNICKERBOCKER...Mercredi, 13 septembre.
HUDSON..........Mercredi, 20 septembre.
Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied de la rue Toulouse.
Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.
Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.
Ces steamers font connection à la Nouvelle-Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphia, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.
Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.
Pour fret ou passage s'adresser
ALFRED MOULTON & CO. Rue Carondelet No 41
4 mai—1 an

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE

CHEMINS DE FER.

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivée et de départ le 31 juillet 1893.
Les trains de l'Illinois Central partent de la Station des Passagers, coin Avenue Howard et rue Rampart.

	Départs.	Arrivées.
Kansas City et Memphis train rapide	5:00 p. m.	8:45 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex.	8:10 a. m.	5:35 p. m.
Baton Rouge Accom'n	3:40 p. m.	10:00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.
La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.
La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.
Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.
Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.
Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune
A. H. HANSON. Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.. 5.20 p m	San Antonio Express.. 7:05 p m
California Express, daily. 9:30 a m	California Express, daily 10:55pm

Pullman Sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:30 A. M.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.
J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.
EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.
Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.
DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No. Arrivées.	No. Departs
2 Ex. Rapid. 7:35 a.m.	6 Mal. Rap. 7:45 a.m.
7 Acco. côte. 9:00 a.m.	4 Exp. Rap. 10:55 a.m.
1 Exp. Lim.. 4:45 p.m.	8 Acco. côte. 3:45 p.m.
5 Mal. Rap. 7:15 p.m.	2 Exp. Lim. 7:50 p.m.
Excur. dim.. 9:40 p.m.	Excur. dim... 7:55 a.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.
Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.
JOHN KILKENY, Div. Pass. Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

ILLINOIS CENTRAL R.R.

Service en vigueur depuis le DIMANCE, 22 janvier 1893.

Arrivées.	Départs.
No 1, Malle Rapide, 8:30 a. m.	No 2, Malle Rapide, 6:00 p. m.
No 3, Chicago Lim., 8:40 p. m.	No 4, Chicago Lim., 12.01 a. m.
No 25, Malle locale et Express, 6:55 p. m.	No 26, Malle locale et Express, 7:00 a. m.
Dim. Ex....8:30 p. m	Dim. Ex....7:35 a. m

Une ligne de Palais-Dortoirs Pullman allant directement de la Nouvelle-Orléans à Chicago et St Louis sans changement.
La route la plus courte et la plus rapide.
No 4, Vestibule Chicago, limited, quotidien. Durée, 29 heures à Chicago, et 24 heures à St-Louis.
No 2. La Malle Rapide quotidienne a des dortoirs Pullman et des chars à fauteuils à renversant pour Chicago et des dortoirs à St-Louis.
Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune.
J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
A. H. HANSON, G. P. A.
1er mars—

Q&C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans	7:50 p.m.	12:15 a.m.
Arrive à Meridian..	2:00 a.m.	6:50 p.m.
Arrive à Birmingham	6:40 a.m.	12:45 a.m.
Arrive à Chattanooga	11:00 a.m.	6:00 a.m.
Arrive à Burgin....	7:55 p.m.	4:00 p.m.
Arrive à Lexington..	8:05 p.m.	4:15 p.m.
Arrive à Cincinnati..	10:40 p.m.	7:20 p.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.
Chars-dortoirs vestibules allant directement à Chicago.
Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.
I. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.
2 mars—

Scientific American Agency for PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel —DE LA— Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:
Sur risques d'incendies.........$569,136 96
Sur risques de rivières 12,448 58
Sur risques de mer... 7,088 33 — $588,673 87
A ajouter: Primes non acquises de 1891...... 138,565 59
Total des primes..........$727,239 46
A déduire: Primes non acquises de 1892...... 154,936 89
$572,302 57
A déduire: Primes remboursées et cancellations.. $82,160 81
Réassurances...... 48 572 87 — $130,733 68
Primes nettes.......... 441,568 89
A ajouter: Intérêt et profits et pertes....... 21,398 82
Revenu total..........$462,967 71
A déduire: Pertes payées—
Sur risques d'incendies.......$292,913 29
Sur risques de rivières 3,184 09
Sur risques maritimes 1,267 83
Total pertes payées $297,365 21
Commissions........ 75,828 65
Taxes et licences..... 12,465 33
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaire etc....... 51,963 31
Total des déboursés..........$437 622 50
Balance..........$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées........ 43,910 48
Moins balance comme ci-dessus ... 25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892...... $18,565 27
Charge au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF
(A la valeur au marché.)
Comptant en main..........$66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans....... 194,955 90
$85,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman)..... 88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.... 28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent...... 28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales).... 5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange.... 125 00
Une action French Opera House Co........ 100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co 525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
Primes en cours de perception.... 97,180 42
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences..... 3,689 00
$514,156 37

PASSIF.
Capital-actions..........$300,000 00
Fonds de réserve........ 14,264 90
Réservé pour risques non expirés 154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées...... 43,910 48
Dividendes non payés...... 1,044 00
$514,156 37

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.
M. T. DUCROS, notaire.
Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
Nlle-Orléans, Lne. 2 janvier 1893
(Signé): FRANK RODER. THOS. J. WOODWARD, JOS. SCHWARTZ, J. H. MENGE. Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies..$249,094 85
Primes maritimes...... 980 94
Primes des rivières..... 1,179 55
$251,255 34
A ajouter: Primes non expirées de 1891... 44.850 20
Total..........$296,105 54
A ajouter: Intérêt et profits et pertes.....$26,084 18
Moins salaires et dépenses générales..... 12,887 95— 13,196 23
Fonds de surplus, 1891........ 21,490 82
Total..........$330,792 59
Pertes payées—
Sur risques de feu....$152,018 87
Sur risques maritimes 176 44
Sur risques de rivières 928 83
$153,124 14
Réassurances...... 48,744 81
Primes remises et commissions.... 59,880 68
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions..... 8,718 29—264,967 92
Profits bruts..........$65,824 67
Réservé pour—
Primes non expirées de 1892....... $47,378 85
Pertes d'incendies non payées..... 11,964 13
Fonds de surplus..... 6,481 69
$65,824 67—$65,824 67

ACTIF.
Billets pour primes.... $87 65
Primes en voie de collection.... 49,004 92
Prêts sur nantissement.... 4,475 00
Prêts sur hypothèques.... 2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes..... 85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres..... 31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co...... 5,250 00
Propriétés foncières...... 66,814 84
Meubles de bureau et accessoires.... 4,913 14
Argent comptant et en banque..... 15,479 12
$265,824 67

PASSIF.
Capital-actions $200,000 00
Fonds de surplus 6,481 69
Réserve pour primes non expirées. 47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie...... 11,964 13
$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.
FRANK ZENGEL, Notaire.
DIRECTEURS.
J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS, J. HASSINGER, A. G. RICKS, LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH, FRANK VATTER, JOHN G. MOLL, J. E. MERILH, D. BERNHARDT, J. J. LANGLES, M. VONDERBANK, P. W. DIELMANN, EMIL WEBER, A. THIESEN.

CHARTER OF THE LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eighth day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, State of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following to-wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND,

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therwith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President, Walter Hernandez, Vice-President, and Charles Hernandez, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for, and after having given thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month, and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed: JOS. HERNANDEZ and others.
H. P. LaBATUT, JAS. J. BOYCE, JAS. FAHEY, Not. Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited," was this day duly recorded in my office in book 488, folio 90.
New Orleans, La., december 16th, 1892.
Signed: JOS. BATT, R. M. [Seal]

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.
As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.
JAS. FAHEY, Not. Pub. No 162 Common street.
25 déc—5f en 30i

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 30 août 1893.

COMPTOIR D'ECHANGE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$2,764,804 00	$339,931 00
Même temps la semaine dernière	2,927,249 60	331,053 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4.90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c.; argent mutilé américain 64@67 par cs; dollars mexicains, nominaux; sols péruviens, nominaux; pesos chiliens, nominaux; argent anglais, par £, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18¾@19¼.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes.
Papier exceptionnel.... 8
do A1..... 8
Prêts sur garanties collatérales.... 8
Time do do 8
Papier hypothécaire.... 8
New-York—Taux de l'argent offert à 2.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 5 0[0]; consols 98⅝ pour l'argent, —— pour l'accompte d'octobre; U. S. 4's ——.
Paris—Rentes—99 25
Argent en lingots (par once 3n) Londres 34½; New York 73¾ à 75; Nouvelle-Orléans 73½.

CHANGE.

REICHMARKS—93⅞ nom.
Le STERLING est nominal.
Commercial (60 jours)........ 482½@483
Traites de banques (60 jours).... 487
Les FRANCS sont nominaux.
Francs de commerce (60 jours)...5.23⅛
Traites de banques (60 jours)...5.17⅛
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est nominal
Traites de commerce $6 00 de prime.
Traites de banques pour collection $10 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
Pas de ventes.
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
30 actions du St-Charles St. RR. Co.... 73½
10 actions NO Gaslight Co ... 106¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	95	100½
Bank of Commerce	10	14	15½
Canal & Banking Co	100	....	156
Citizens'	100	84	95
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	15	25
Germania National	100	....	210
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	....	158
Metropolitan	100	....	162
Mutual National	100	....	....
N. O. National	100	....	....
People's	50	89	98
State National	100	....	140
Traders'	100	....	....
Union National	100	....	....
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	54	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	....	56
Lafayette	50	75	85
Merchants' Ins. Co	100	....	....
Mechanics' and Traders	100	....	....
New Orleans Ins. Ass	20	17¾	....
Sun Mutual Ins	100	....	....
Southern Ins. Co	100	....	....
Teutonia	100	....	130
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	121¼	129
Crescent City	100	93	102
Canal and Claiborne	40	37	....
New Orleans City	100	115	....
Orleans	50	60	....
St-Charles Street	50	70	75
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	39½	....
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	....
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & B. As	....	....	....
N. O. Gas Light Co	100	106¼	108
N. O. Waterworks Co	100	106⅛	....
N. O. Brewing Ass	100	61¾	67
Jackson Brewing Co	100	89¼	102½
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	....	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard Fless En. Co. of Chicago	10	....	1¼
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co	....	....	....
Takamine Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
C. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0[0])	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols	....	91¼	92
Constitutionnel Bds	....	....	....
Atchafalaya Levee Bds	....	....	....
Bossier Lev. Bds	....	73	82
Caddo Levee Bonds	....	78	....
5th District Levee Bds	....	78	....
Lafourche Lev. Bds	....	84¾	89
Lake Borgne Lev. Bds	....	....	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs	....	....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs	....	85	90
Pontchartrain L. B. 20 yrs	....	85	....
Red River Atch. & B. Bds	....	....	....
Tensas Basin Bonds	....	....	....
Bons de ville.			
Premiums	....	163¼	164
Premium drawn number	....	192	210
Privilege on Premiums	....	....	....
City 4's	....	96½	98¼
Extended Consol	....	100	100¼
Extended Crossman	....	100	101¼
Extended 6's	....	....	....
City 7's, old	....	102	....
City 7's, new	....	102	....
City 7's, gold	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech., Dealers and Lumb	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort	....	....	....
C. St. L. & N. O. R. R.	....	....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds	....	....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's	....	....	....
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort	....	55	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort	....	....	....
Crescent City RR. 1st	....	....	106
Crescent City RR. new	....	....	....
N. O. City Railroad Co. mort	....	110¼	113
St-Charles St. RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton RR. Co. mort	....	....	....
Carrollton 2nds 12 yrs	....	....	....
Carrollton 13 yrs	....	....	....
Carrollton 14 yrs	....	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort	....	....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds	....	95	97¾
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort	....	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort	....	....	....
Cherokee mort. Bonds	....	....	....
Elyton Land Company bonds	....	....	....
Edison Bonds	....	....	....
Levee 8, Cotton Press mort	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort	....	....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	30	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	....	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	....	....
Jan. int. cert. on State consols	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	15¼	....
Unpaid State coup. prior to No 12	....	23	....
State school warrants	....	....	....
Preferred Mexican	....	....	....

FOR DYSPEPSIA, Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS. All dealers keep it, $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

La Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 200 balles et 550 à arriver.
Le marché est facile.
Les cotons tachés sont de ⅛ à 3/16c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	5⅝ nom	5⅝ nom
Ordinary	6⅛ "	6⅛ "
Good Ordinary	6⅝ "	6⅝ "
Low Middling	6 15/16 "	6 15/16 "
Middling	7 3/16	7 3/16
Good Middling	7½	7½
Middling Fair	7⅞	7⅞
Fair	9 nom	9 nom

FUTURS.
Stables.
Janvier 7,56 à 7,57; février 7,64 à 7,66; mars 7,72 à 7,74; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet — à —; août 7,14 nominal; septembre 7,14 à Bid; octobre 7,21 à 7,22; novembre 7,31 à 7,32; décembre 7,40 à 7,41.
Les ventes comprennent 40,800 balles.

MARCHES DIVERS.
Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7¼; à Mobile 7; à Savannah 6 15/16; à Charleston 6¾; à Wilmington 7; à Norfolk 7 3/16; à Baltimore 7⅝; à Boston 8 1/16; à Philadelphie 7½; à Memphis 7¼; à Augusta 7⅛ à 7¼.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.
Calme.
Cotes: Middling Gulf 7⅞.
FUTURS.
Stables.
Janvier 7,82 à 7,83; février 7,91 à 7,92; mars 7,99 à 8,00; avril 8,08 à 8,09; mai 8,17 à 8,18; juin — à —; juillet — à —; août nominal; septembre 7,31 à 7,33; octobre 7,51 à 7,52; novembre 7,62 à 7,63; décembre 7,72 à 7,73.

MOUVEMENT DU COTON.
REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,600,720 balles; même temps l'année dernière, 2,499,274 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,073,877 balles; même temps l'année dernière, 7,121,852 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,294,041 balles; même temps l'année dernière, 2,161,436 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,377,726 balles; même temps l'année dernière, 5,849,817 balles.
STOCKS. — A la Nouvelle-Orléans, 37,918 balles; même temps l'année dernière, 65,326 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 244,015 balles; même temps, l'année dernière, 409,394 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.
Demande modérée.
Cotes—4 5/16 pour le Middling Américain.
FUTURS.
Stables.

MARCHE DU HAVRE.
SUR PLACE.
Calme.
Cotes—55½fr. pour l'Ordinaire (sur place), 53½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 50½fr. pour le Bas (sur place).
FUTURS.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.
Choice —@—
Strictly prime —@—
Prime —@—
Fully Fair —@—
Good fair —@—
Fair —@—
Good common 3⅝@3⅞
Common —@—
Inferior —@—

CENTRIFUGAL—Ferme.
Plantation granulated —@—
Off granulated —@—
Choice white —@—
Off whites 4⅜@—
Gray off white —@—
Fancy yellow —@—
Choice yellow —@—
Prime yellow 4 5/16@4⅜
Off yellow 4 1/16@4⅛
Seconds 3 1/16@4 3/16
Refining Grades —@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.
Fancy, Choice, Strictly prime, Good prime, Prime, Good fair, Fair, Good common, Common, Inferior — Nominal

CENTRIFUGAL—Calme.
Fancy Nominal
Choice Nominal
Strictly prime Nominal
Good prime Nominal
Prime Nominal
Good fair —@—
Fair —@—
Good common 7@—
Common 5⅛@6
Inferior 5⅛@6

RIZ.

[A la Bourse.]
RIZ ECALE—En bonne demande.
Head 2⅝@4¾
Good 2¼@2⅝
Fair 2¼@2⅝
Ordinary 2@2⅛
Common 1½@1⅞
No 2 1⅛@1⅜
RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut: $1 00 à 2 50.
RIZ POLI—$1 00 à 15 00.

FARINE.

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $3 35 à 3 45; extra fancy $3 10 à 3 15; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$2 10 à —.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus chers par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 35.
OAT MEAL—$5 25 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.
MAIS—On cote 49 à 50 pour le blanc, 49 à 50 pour le mêlé et 50 à 51 pour le jaune.
AVOINE — No 2 de l'Ouest — à 34; No 1 à 35; Red Rust Proof Oats 31 à 32.
SON—75 à 80c.
FOIN—Prime $14 00 à 15 50; Choice $16 50 à 17 50.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $1 00 à 2 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$15 75 à 16 00.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 7⅞ à 8; short rib sides 9⅞ à 10; long clear sides 9⅞ à 10; short clear sides 9⅞ à 10.
BACON—Epaules — à —; short rib sides 10⅞ à 11; long clear sides 10⅞ à 11; short clear sides 10⅞ à 11.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 7½ à 7⅝; prime steam 9⅞ à 10.
JAMBON—12½ à 13.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO—Prime 19⅝; good 19⅜; fair 19⅛; ordinary 16½; common 15½c. la livre.
CAFE MEXICAIN—Prime 19⅝; good 19¼; fair 19; low fair 18⅞.
BEURRE—Western Creamery—Extra 27 à —c.; extra firsts 25 à —c.; firsts 22 à —c.; Western Dairy — Extra 19 à 20; extra firsts 17 à 18; firsts 16 à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams 11½; twins, full cream, 10¾; Young America's, full cream, 11½; singles 10¾. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅜c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Int $12 00 par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $22 00 à 22 50 par short ton, pour l'exportation $24 00 à — f. o. b. par long ton.
Oil cake—$23 75 à 24 00 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 32c.; refined jobbing 33 à 34c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché— Eastern — 2¼-pound à 6c. par yard, 2-pound 5¾c, 1¾-pound 4⅞c. Western —2¼-pound 6c. par yard, 2-pound 5⅜c, 1¾-pound 4⅞c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, par boîte de 1/3 de boisseau, 30 à 40c.; $2 25 à 2 50 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 5 à 6. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 9c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $10 00. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3¼ à 3½c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50. Pêches $1 50 à 1 75 par boîte de 1/3 de boisseau. Raisins 50 cts par boîte de 8 livres. Melons d'eau $8 00 à 14 00. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 35c. à $1. Limons, par boîte, $4 00 à 5 00. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 6 à 8½c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, — à —. Pruneaux, par lb. 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
NOUVELLES PATATES—$2 00 à 2 50.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 50 à 1 75.
YAMS—$2 00 à 2 25.
SQUASH—50 à 75c. le baril.
OIGNONS—$2 50 à 3 25.
AIL—Italien 45 à 75c; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.
CHOUX—Home Grown $2 00 à 2 25 per crate.
CHOUCROUTE—De la Louisiane $5 00 à —.
HARICOTS—Choice Northern med. 3⅛ à 4c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5; pois verts 3⅛.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $3 75 à 4 25 la douzaine; poulets $1 50 à 3 25; canards $2 50 à 3 00; oies $3 00 à 4 00; dindes nominales.
Grosses volailles de la Louisiane $2 75 à 3 00; poulets $1 25 à 2 50; canards $2 50 à 3 00; oies nominales; dindes $3 00 à 3 25.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 14 à 15; ceux de la Louisiane — à 16.
SUIF—4⅛c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c. la livre.
LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 12c.; clear lake —c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 2½c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 3c.; peaux de veau 30c. pièce; grub selection 2c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c.; No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 3½; dry salted 2½c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $1 00; castor $ à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1½ à 3½c.; noire 2⅞ à 3½c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E 85 à 90c; F 95c; G $1 00; H $1 10; I $1 35 à —; K $1 86; M $2 00; N $2 75 à 2 85; W G $3 00; W W $3 25. Essence de térébenthine 24. Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre ——; barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles —— par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$...@	2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	6 25
1878	....@	6 50
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1848	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880	....@	5 50
1873	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0[0] de preuve, par gallon	....@	1 20
Ouest	1 35@	3 50
Bourbon	1 50@	5 50
Seigle	4 50@	5 50
Rocany	4 50@	5 50
Malt whisky, par gallon	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Holland, par gallon	2 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	2 60@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	7 00
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	8 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	8 00
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	12 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	16 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
Château Latour, la caisse	....@	26 00
California Claret, le gallon	35@	75
California Zinfandel, le gallon	....@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00@	80 00
Richebon, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Sudenraud, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Rouasec, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co's Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Dalbeck & Co's extra dry arts	....@	29 50
Delbeck & Co's Delmonico, qts	....@	28 00
D. B. Pol & Co's, quarts	....@	26 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery Sec	....@	33 00
Veuve Clicquot	....@	32 75
Louis Roederer, quarts	....@	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter— Bass Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz.	$6 75@	7 00
Crescent, par douz.	5 75@	6 25
Diamond axle grease, en boites, par gr.	5 00@	5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@	18 00
Trace chains, la paire	25@	75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5⅛@	7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz.	2 25@	5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz.	2 50@	6 00
Lyndon B.C. No 4-0@3, par douz.	3 65@	6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz.	3 00@	5 00
West Le Dow cultivator, W-lay by discs, chacun		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun		5 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.		1 25
Brent Le Dow cultivator, chacun		40 00
Universal cultivator, chacun		24 00
Columbia cultivator, chacun		30 00
Brown riding cultivator, chacun		30 00
Brown walking cultivator, chacun		25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@	25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@	15 00
Pennington side harrows, chacun		3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun		2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.		2 75
Deere's stalk cutter, No 1		30 00
Deere's stalk cutter, No 2		37 25
La Dow disc harrows		26 00
Deere disc harrows, No 1		30 00
Deere disc harrows, No 4		39 00
Hollow ware, skillets and lids		2⅛
Anvils	10@	12
Bar iron, basis, per cwt		1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg		1 55
Wire nails, 50@60 basis, keg		2 00

I cut keen plows, pony x pts. list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-O x pts., list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-O x pts., list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows D-O x pts., list $11 40, less 35 per cent
John Deere Plows—
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun.... 2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun.... 3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun.... 4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun.... 8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun.... 1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net.... 10 50@....
Roller, for same, net.... 1 00@....
Georgia stocks, single.... 75
Georgia stocks double.... 1 75
Farmers' pet double stocks.... 1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base.... 8
Rope, manila, ½-inch and over, base.... 9
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base.... 11
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent.... 5 50@10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent.... 5 50@10 00
Barb wire, galvanised, per cwt.... @ 3 00
Drop shot, tower, per bag.... 1 50
Buck shot, per bag.... 1 75
Dupont powder, small lots.... 3 50
Cane knives, par douz.... 5 50
Wheel barrows, par douz.... 12 50@21 00
Best coal barrows, chacun.... 5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor.... 60 00@
Clarke's c. s. meal distributor.... 65 00@
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.
Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foo.. 10@ 15
Scantling No 1.... 12 00@....
No 2.... 10 00@....
1x12 boards clear.... 14 00@....
1x12 log through.... 12 00@....
1x12 merchantable.... 10 00@....
1x12.... 8 00@....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7.... 15 00@....
Ceiling, stock, 1in.... 7 00@....
Yellow pine, dressed—
Flooring, 1¼x3¼, clear.... 25 00@....
1¼x4¼ and 5¼, clear face.... 18 00@....
Weather boards, No 1.... 15 00@14 00
Ceiling, clear face.... 15 00@16 00
Cypress—
Rough boards, choice and prime.... 20 00@22 50
Merchantable.... 15 00@16 00
Box.... 10 00@12 00
Mahogany timber per ton.... 50 00@85 00
Red cedar timber, per ton.... 50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber, per 1000.... 27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split.... 1 50@ 2 50
Laths, per 1000.... 1 75@ 2 00
Alabama lime.... 90@ 1 00
Cement, domestic.... 1 50@ 1 75
Cement, imported.... 2 40@ 3 00
Slate.... 5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.... 9 50@10 00
Brick, paving.... 11 00@12 00
Brick, ordinary.... 7 50@ 8 00
Sand.... 20@ 25
Shells, small.... 25
Plaster, calcined.... 1 85@ 2
Fire brick, American, per 1000.... 25 00@ 1 50
Fire brick, English, per 1000.... 1 65@
Shells, large.... 20
Sewer pipe, per foot.... 15@ 20
Chimney flue linings, per foot.... 15@ 20

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gros.... 2½@ 3¼
Commun to fair.... 2 @ 2
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre.... 2½@ 2½
Vaches communes et vieilles, par tête.... $8 00 @10 00
Veaux—1re qualité, par tête.... 8 00 @11 00
2me qualité.... 5 00 @ 7 00
Veaux de choix.... 6 00 @ 9 00
Commun.... 3 00 @ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross.... 4½@ 7
Fair Ouachita.... 4 @ 5
Moutons—Choix, par tête.... 2 00 @ 3 00
Fair, par tête.... 1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête.... 30 00 @40 00
2me qualité par tête.... 12 50 @15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs....$ 80@125
Bons chevaux de trait.... 125@150
Chevaux de selle et de voiture.... 225@400
Mulets pour habitations sucrières.... 160@180
Mulets, qualité moyenne.... 140@160
Mulets pour coton.... 100@125
Mulets communs.... 50@ 75
Bons mulets de ville.... 225@250

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc. etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril—3m

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous intitulée et dans les termes et chiffre suivants, à savoir:
Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.
Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci:
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.
Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.
H. MESSONNIER, Député-Greffier.

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant ports non infectés.
SECONDE CLASSE.—Navires venant ports supposés infectés.
TROISIEME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.
QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse en contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou de personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 18me jour d'avril de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.
Pour le Gouverneur: GEO. SPENCER, Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en acier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, … leurs équipages des …

3. Les … arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où existe la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que possible, pourra être arrimée de manière à l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et à nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

28 avril—3f

QUEEN & CRESCENT ROUTE
28 HOURS TO CINCINNATI — 11 HOURS TO BIRMINGHAM

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1866. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO, Secrétaire du Bureau.

FEUILLETON.

No 90 — Commencé le 9 août.

Mortel Amour!

GRAND ROMAN INEDIT
—PAR—
CHARLES MEROUVEL.

PREMIERE PARTIE.
SŒURS DE LAIT.

XVIII
TOUS PAYS?
(Suite.)

—Tu railles, dit gaiement le bossu; mais heureux ceux qui pensent comme moi. Pourvu qu'on ait de quoi dormir à l'abri du vent et de la pluie, s'habiller, dîner au bouillon la semaine et le dimanche dans un cabaret de campagne, on n'a que faire d'hôtels, de larbins et d'équipages. Si par hasard on possède un cousin pâtissier chez qui la cuisine est grasse et le couvert mis de temps en temps, le bonheur est parfait.

—Heureux type!

—C'est de la philosophie, voilà tout.

—Mademoiselle, dit l'électeur influent, vous pouvez vous fier à lui. Suivez ses conseils, vous vous en trouverez bien; l'endroit est joli et le voisinage sûr.

—De quoi se compose le local? demanda Rose.

—Au cinquième, une petite chambre avec un cabinet, douze à quinze mètres carrés en tout, pas de tabatière, une fenêtre en plein midi, du parquet, une cheminée, une glace, tout ce qu'il faut. L'eau sur le carré et les accessoires.... Une vue délicieuse!

—Quel prix?

—Deux cent cinquante francs par an. C'est pour rien. Tranquillité parfaite!... Un poète y rimerait en regardant les étoiles... Les bruits de Paris y deviennent un simple murmure. Mobilier nécessaire: une toilette, un lit, deux chaises; à la rigueur, une seule suffirait; l'autre encombre; une petite table pour écrire, à moins qu'on ne se contente de son genou. Il y a un placard pour le linge.... Un point, c'est tout et c'est assez! Avec trois cents balles on peut s'offrir tout le ménage et on y dort mieux qu'à l'Elysée, excepté par les grandes chaleurs, mais il faut se hâter. Dans la maison, les locaux ne restent pas longtemps sans maître. C'était une jeune modiste qui occupait celui-là.

—Qu'est-ce qu'elle est devenue? demanda Julie Brault.

—Demandez-le aux échos du Bois.

—Elle a fini par s'ennuyer dans son petit radis?

—Hélas!

L'accordeur d'orgues baissa la voix.

—On assure qu'on la voit parfois en équipage et qu'elle perche sur les sommets élégants, aux environs de l'Arc-de-l'Etoile, tout comme la princesse de ma demoiselle.

Le bossu salua la femme de chambre. Il conclut:

—C'est une naufragée de Paris. Que Dieu ait pitié de son âme!

—Cousin, déclara le pâtissier, tu deviens lugubre. Dors et ronfle si tu veux comme un simple bourdon, mais n'attriste pas les dames!

Le train roulait toujours dans la nuit. Son bercement engourdissait les voyageurs qui, peu à peu se rencognèrent dans leurs angles et s'assoupirent.

La connaissance était faite.

Tous pays et bonnes gens au fond, même la demoiselle de Saint-Sauige, Julie Brault, qui accabla Rose de prévenances et de petits soins pendant le voyage.

A neuf heures, le lendemain matin, lorsque la malade s'éveilla, le train roulait entre les maisons d'interminables villages.

C'était la banlieue de Paris.

Bientôt, en mettant son buste à la portière, Rose découvrit en face d'elle une immense quantité de maisons, dominées çà et là par des clochers, des dômes et des édifices de toute sorte.

Son cœur se serra à l'aspect de cette grande cité où elle était jetée comme une goutte d'eau à la mer.

—Paris! s'écria gaiement le pâtissier. Qu'il vous soit léger, belle enfant!

Rose lui sourit. Elle se sentait moins seule.

Elle trouvait un trio d'amis dans ses compagnons de voyage.

—Nous frétons une patache, dit le bossu à la jeune fille, et je vous emmène. Prenez courage! Vous verrez qu'avec un peu de raison, il est facile d'arranger sa vie.

Elle se laissa faire.

A dix heures, elle entrait dans un modeste hôtel de la rue Duphot, accompagnée de l'accordeur d'orgues qui y prenait quelquefois ses repas.

—Ayez bien soin de cette jeune personne, dit-il à la patronne, je vous la recommande. C'est une payse à nous qui débarque à Paris. Ça n'a pas encore le pied marin!

La patronne était aussi de la Nièvre.

Où trouvez-vous les vrais Parisiens de Paris et combien sont-ils?

En quittant Rose, le bossu répéta:

—Cité Vindé, sur le boulevard, à deux pas. N'oubliez pas!

—Non, non, merci! murmura la jeune fille émue.

Le passé, de même que son Morvan, était déjà loin, à cent lieues en arrière, perdu dans les brouillards du passé.

Une nouvelle vie commençait pour elle.

XIX
RUE ROYALE.

La maison sur la façade de laquelle s'étale le nom de Caroline Lebret—Robes et manteaux, modes—Mantles and dresses—est située vers le milieu de la vieille et superbe voie qui va de la Madeleine à la place de la Concorde.

Elle appartient au baron Maxime Ferney des Ormes.

Caroline Lebret, une couturière célèbre, occupe l'entresol et le premier étage.

Au rez-de-chaussée, à gauche de la porte cochère, s'ouvre un magasin anglais, bonneterie et cravates; à droite un vaste et superbe magasin de fleurs naturelles, au frontispice duquel brille en lettres d'or un nom bien connu dans le monde des clubs, du sport et de la haute galanterie parisienne: "Gabrielle."

Personne n'ignore l'énorme consommation de fleurs qui se fait à Paris. Les curieux s'arrêtent extasiés devant les étalages des Vaillant-Rozeau, des Labrousse et des Lachaume, pour admirer leurs merveilles éphémères. Rien n'égale l'éclat et le miraculeux coloris des camélias, des roses, des lys, des azalées, des œillets et surtout des orchidées qu'on y expose, si ce n'est l'art infini avec lequel les nuances sont assorties et la grâce des bouquets et des corbeilles, ces compositions charmantes dans lesquelles le talent de la fleuriste est tout et la matière peu de chose.

Le vingt-huit octobre, quelques jours après l'arrivée des quatre naturels du Morvan à Paris, vers neuf heures et demie du matin, une jeune fille modestement vêtue de noir, une petite capote toute simple sur ses magnifiques cheveux châtains, passa sous la porte cochère de cette maison et demanda timidement au concierge qui fumait une courte pipe en balayant la cour:

—Madame Caroline, s'il vous plaît?

—Devant vous, au premier.

La jeune fille s'engagea dans un de ces larges escaliers de pierre à rampe de fer forgé, aux murs blancs, aux paliers immenses qui feraient rougir de honte les échelles de meunier de certains immeubles modernes et parvenue au premier étage, elle se trouva devant une haute porte où sur un panneau de cuivre on lisait ce nom: Caroline Lebret.

Elle tourna le bouton et entra.

Devant elle, après un large vestibule, deux grands salons à peu près déserts et dans lesquels régnait un religieux silence, attendaient la clientèle.

La jeune fille y fit en hésitant quelques pas.

Deux demoiselles grandes, minces, élégantes, également vêtues de noir, avec ce qu'on appelle un chic particulier, sortirent d'un local voisin, à peu près comme des araignées quittent leur retraite au moindre ébranlement de leur toile et demandèrent avec moins de courtoisie qu'elles ne devaient en témoigner aux clients de marque:

—Madame désire?......

La jeune fille répondit en tirant un papier de sa poche:

—Je voudrais parler à madame Lebret.

—A elle-même? interrogea la plus âgée des demoiselles, du ton d'un commissaire qui questionne un prévenu.

Evidemment, l'inconnue se présentait non pour une commande mais pour une place.

Donc, on pouvait la bousculer sans façon.

Rien de cruel comme ce petit monde, surtout quand il s'agit d'une concurrence à écarter.

—Si c'est possible, répondit doucement la nouvelle venue.

—Madame est absente, fit sèchement la vendeuse.

Rose Brinon, car c'était elle, fit un pas en arrière, pour commencer sa retraite, en poussant un soupir.

Et se ravisant:

—Vous dites: madame est absente.... Pour longtemps?

—Madame ne nous compte pas ses affaires. Je ne peux pas vous dire....

L'autre vendeuse eut pitié de l'attitude navrée de Rose.

—Vous pourriez peut-être parler à mademoiselle Sarah..... insinua-t-elle.

—Qu'est-ce que c'est que mademoiselle Sarah?

—La première....

—Si elle veut me recevoir.

—Venez, dit la compatissante demoiselle qui répondait au nom de Nathalie.

Elle traversa les deux salons d'une démarche de reine, balayant les tapis de sa robe de soie à traîne, entre des tables chargées d'étoffes, des mannequins couverts de manteaux et de jupes, des champignons supportant des chapeaux, des toques, des capotes, le tout éclairé par la lueur colorée des vitraux artistiques.

Lorsqu'elle fut à l'extrémité, elle écarta la tenture d'un petit cabinet capitonné de soie bleue, très chatoyant, à la fois boudoir et bureau, et demanda à une invisible personne avec assez de familiarité.

—Mademoiselle Sarah veut-elle recevoir une jeune fille qui demande à parler à Madame?

—Pourquoi faire? demanda une voix forte, qui pouvait aussi bien appartenir à un homme qu'à une personne du sexe faible.

—Je ne peux pas vous dire.

—Faites-la entrer.

A quoi tiennent les destinées? Si mademoiselle Sarah n'avait pas eu un bon mouvement, nul doute que les événements de cette histoire n'eussent subi d'importantes variations.

—Passez, dit la vendeuse d'un ton aimable, et expliquez-vous sans crainte.

Ce conseil fut glissé dans l'oreille de Rose, à demi-voix, très amicalement.

Rose remercia d'un coup d'œil reconnaissant.

Cette vendeuse était une grande fille, svelte, aux traits agréables, mais fatigués, à l'air bon enfant, obligeante et rieuse.

Lorsqu'elle fut auprès de sa camarade, celle-ci l'apostropha d'une petite phrase qui n'obtint qu'un dédaigneux haussement d'épaules.

La vendeuse acariâtre avait dit aigrement:

—Dieu que vous êtes bête! et le ton s'accordait très bien avec les paroles.

Nathalie riposta:

—On vous connaît.... Vous voudriez être toute seule dans la boîte! Vous êtes jalouse de tout. Vous savez bien que madame cherche quelqu'un. Où trouvera-t-elle une fille tournée comme celle-là? Elle est ravissante tout le moment.

—Raison de plus pour la renvoyer.

—Elle vous porte ombrage? Pas à moi!

La conversation allait s'envenimer. Des dames qui entraient y mirent fin.

Les deux demoiselles s'empressèrent, la bouche en cœur, le sourire aux lèvres.

Rose avait disparu dans le boudoir bien où personne ne semblait faire attention à elle.

Ce boudoir était occupé par deux femmes d'un certain âge très difficile à définir.

La plus jeune devait être celle que la vendeuse avait appelée mademoiselle Sarah. Le nez aquilin, le teint brun, les yeux sombres soulignés d'une cavité bistrée, les cheveux couleur d'ébène, l'ensemble de la physionomie empreinte d'un parfum de Judée, accusaient l'origine juive, à ne pas s'y tromper.

Mademoiselle Sarah flottait entre trente-cinq et quarante-cinq ans et se rajeunissait comme elle pouvait.

La science des fards ne devait pas avoir de secrets pour elle, mais elle en avait moins encore pour la grosse dame qui se trouvait auprès d'elle.

Celle-là était faite de pièces et de morceaux et l'artifice ne trompait personne.

Elle dépassait hardiment la cinquantaine.

Aucun doute à cet égard.

La perruque blonde, la mâchoire à mettre dans une vitrine de dentiste, le teint enfariné, la taille étranglée, prouvaient des efforts surhumains pour retenir l'apparence de la jeunesse qui fuyait à tire d'aile.

Et pourtant, un air de bonhomie, des regards bienveillants, un certain velouté dans la voix, le geste et les yeux, lui prêtaient le charme particulier qu'ont parfois les vieilles reines.

On ne pouvait pas dire qu'elle fût déplaisante.

Des brillants de prix aux oreilles et des bagues surabondantes aux doigts attestaient une aisance au dessus de la moyenne.

—Vous permettez, chère madame, dit mademoiselle Sarah au bout d'un instant, en lui montrant la nouvelle venue.

—Mais comment donc.... Ne vous gênez pas, ma chère.

La première s'adressa à Rose.

—Approchez, ordonna-t-elle. Que voulez-vous?

Et sans lui donner le temps de répondre.

—Vous vous appelez?

—Rose Brinon.

—C'est une place que vous désirez?

—En effet.

—Le moment est mal choisi.... Les affaires sont très difficiles.... Le personnel est au complet.

—Ah! fit douloureusement la jeune fille.

—D'où sortez vous?

—J'arrive de province.

—Dernièrement?

—Il y a deux jours.

—Fâcheuse recommandation. Vous n'êtes jamais entrée dans un atelier?

—Non.

—Que savez-vous faire?

—Coudre....

—Où avez-vous appris?

—Dans mon pays, avec la femme de chambre du marquis de Meilhan.

—Madame de Meilhan?.... Je connais très bien ce nom.... Bonne maison. L'hôtel est rue de Grenelle?....

—Précisément.... Enfin vous n'avez jamais été placée nulle part?

—C'est vrai

Mademoiselle Sarah fit entendre une sorte de grognement pour signifier qu'elle n'aimait pas à être dérangée pour rien.

Cependant elle toisait des pieds à la tête Rose qui se tenait devant elle dans une attitude craintive et ses yeux exprimaient un véritable étonnement.

Cette fille était un petit chef-d'œuvre de la nature.

La Juive s'y connaissait; elle aurait donné tout son savoir et son expérience en échange des vingt ans de la pauvre fille, de sa taille et de son visage.

—Vous auriez désiré voir madame elle-même, reprit-elle avec moins de brusquerie.

—En effet.

—Qui vous y a engagée?

—Un ami.

—Elle est absente et ne reviendra que dans trois jours.

—J'en suis désolée.

—Elle ne vous répondrait pas autrement que moi. Avant d'entrer ici, il faut faire son stage dans une petite maison, se former.... Vous n'avez rien de particulier à lui dire?

—Si.

—Quoi donc?

—J'apportais une lettre pour elle.

—Une lettre de recommandation?

—Oui.

—De qui?

—De M. le baron Ferney.

La première fit un soubresaut.

—Vous le connaissez? dit-elle.

—Je le voyais souvent là bas.... au château de Taverney.... où j'étais.

—Que ne le disiez-vous!.... Cette lettre, donnez-la, je la remettrai.... Vous reviendrez.

Au nom du baron Ferney, la dame à la perruque blonde s'était penchée en avant; ses yeux exprimaient une curiosité très vive.

D'un seul mot de Rose, elle avait compris toute l'histoire.

—Ainsi, dit-elle, en intervenant, vous habitez la Nièvre?

—Oui, madame

—Qu'y faisiez vous?

—Mon père est garde au château de Taverney, chez M. le marquis de Meilhan. La terre des Ormes qui appartient à M. Ferney est dans le voisinage. M. le baron venait souvent au château et je l'y voyais.... depuis bien des années.

—Alors?......

—J'ai vingt-deux ans.... Je ne peux pas toujours rester chez mon père qui n'est pas riche.... Je suis obligée de me suffire.... Je viens chercher une place à Paris.... M. le baron a eu l'obligeance de me donner une lettre pour Madame Lebret.

—Fort bien!.... fort bien! pensait la grosse blonde en se livrant à ses réflexions, mentalement.

Et tout à coup, se tournant vers la première:

—Qu'est-ce que vous pouvez lui donner à cette enfant, si vous la prenez?

—Quarante ou cinquante francs, pour commencer.... et la table.... Encore par grande et spéciale faveur.... déclara la Juive avec une grimace très expressive.

—A moins que le baron ne veuille financer en sous-main, insinua perfidement l'autre à demi-voix.

—Sans doute.... sans doute, a…diment Sarah.

De pâle qu'elle était, Rose Br[inon] [devint] rouge jusqu'aux yeux.

Malgré le ton mystérieux de la gr[osse] [dame] elle avait entendu et compris.

(A continuer.)